

2025

PROGRAMMATION SPÉCIALE

Saute
dans
l'aventure!



« CAMP DE JOUR »

ET « CAMP ADO »

PROGRAMME
DAFA

 **CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME** 2025

 **VILLE DE
SAINT-MARIE**
...pour la vie!

INSCRIPTION

Voici les dates auxquelles les inscriptions débutent, selon le mode d'inscription :

debutent, selon le mode d'inscription :

COÛT « RABAIS » \$	EN LIGNE	RÉSIDENT	VOISIN
	PAR LA POSTE	Lundi 7 avril 18 h	Mercredi 9 avril
	EN PERSONNE	Mardi 8 avril	
	DATE LIMITE D'INSCRIPTION :	Jeudi 10 avril	
	Vendredi 18 avril		
COÛT « RÉGULIER » \$\$	EN LIGNE	Samedi 19 avril	
	PAR LA POSTE		
	EN PERSONNE		
	DATE LIMITE D'INSCRIPTION :	Mardi 29 avril	

3 MODES D'INSCRIPTION

1 EN LIGNE

Dès le lundi 7 avril à 18 h

PROCÉDURE

Rendez-vous au **sainte-marie.ca** pour procéder à une inscription. Vous devez disposer des informations suivantes :

- Code d'utilisateur
- Mot de passe

PAIEMENT

Par carte de crédit. Pour connaître les modalités, consultez la section « 3 Modalités de paiement ».

2 PAR LA POSTE

Dès le mardi 8 avril

PROCÉDURE

Complétez le **formulaire d'inscription** disponible au **sainte-marie.ca** ou aux bureaux du **SLCVC**. Un formulaire par participant est requis.

PAIEMENT

Seul le paiement par chèque est autorisé. Pour connaître les modalités, consultez la section « 3 Modalités de paiement ».

3 EN PERSONNE

Dès le jeudi 10 avril

PROCÉDURE

Présentez-vous aux bureaux du **SLCVC** et ayez en main toutes les informations requises pour procéder à l'inscription.

PAIEMENT

Par chèque, argent comptant ou carte de crédit. Pour connaître les modalités, consultez la section « 3 Modalités de paiement ».

3 MODALITÉS DE PAIEMENT

1 CHÈQUE

Le chèque doit être libellé au nom de « **Ville de Sainte-Marie** » et daté du jour de l'inscription, à moins d'une activité autorisée au paiement différé. La valeur du chèque doit correspondre à la valeur totale de l'inscription ou à la moitié de celle-ci si le paiement différé est autorisé.

Pour tout chèque retourné, des frais administratifs de **20 \$** sont exigés.

2 CARTE DE CRÉDIT

Seules les cartes de crédit **Visa** et **Mastercard** sont acceptées.

3 PAIEMENT DIFFÉRÉ

Pour une inscription dont le montant total est supérieur à **150 \$**, il est possible de payer en deux versements égaux, selon une des façons suivantes :

- **Paiement par carte de crédit :**
Les deux options (un ou deux versements) vous seront proposées lors du paiement en ligne ou en personne.
- **Paiement par chèque :**
Les deux chèques doivent être remis au moment de l'inscription. Le premier chèque doit être daté du jour de l'inscription. Le second chèque doit être postdaté du **5 juin 2025**. Les deux chèques doivent être remis lors de l'inscription.

- IMPORTANT -

Restez à l'affût de votre relevé de carte de crédit et rappelez-vous que l'inscription de votre deuxième versement apparaîtra sous une forme de lettres et de chiffres qui peuvent vous sembler suspects.
Exemple : 975daf78-6df0-4943-99cc-a80da30aa583
Inscrivez-le à votre agenda. Si vous procédez à l'annulation du paiement, vous devrez quand même payer le versement final à la Ville, ainsi que des frais de **15 \$**, plus taxes.

PRIORITÉ ET DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- Pour toutes les activités offertes, les inscriptions « **Résident** » sont traitées de façon prioritaire. Les inscriptions « **Voisin** » sont acceptées à compter du **9 avril**.
- À compter de la première journée de la période d'inscription, le traitement des inscriptions s'effectue selon l'ordre de priorité suivant, tant que des places sont disponibles :
 1. Inscriptions en ligne
 2. Inscriptions par la poste
 3. Inscriptions en personne
- La date limite d'inscription est fixée au **29 avril**.

TARIFICATION

Les coûts indiqués incluent les taxes, soit la TPS et la TVQ, s'il y a lieu.

COÛTS « RABAIS » ET « RÉGULIER »

- Le coût « **Rabais** » représente une économie de 20 %. Il est en vigueur du **7 au 18 avril**.
- Le coût « **Régulier** » est en vigueur du **19 au 29 avril**.

COÛTS « RÉSIDENT » ET « VOISIN »

- Le coût « **Résident** » est accordé à toute personne résidant ou payant des taxes foncières ou d'affaires dans la Ville de Sainte-Marie. Des preuves de résidence peuvent être exigées.
- Le coût « **Voisin** » est majoré de 50 %.
- Un « **Voisin** » peut bénéficier du coût « **Rabais** », mais non des « **Rabais famille** ».

« RABAIS FAMILLE »

Pour les programmes « **Camp de jour** », « **Camp Ado** », « **Intégration Plus** » et « **Service de garde** », la Ville de Sainte Marie accorde un rabais aux enfants d'une même famille, soit :

- Un rabais de 10 % pour le 2^e enfant
- Un rabais de 15 % pour le 3^e enfant et plus
- Le rabais s'applique sur le total le moins élevé, selon les conditions suivantes :
 - Les rabais s'appliquent si le parent inscrit ses enfants aux activités sélectionnées, au cours d'une même transaction.
 - Les enfants doivent résider à Sainte-Marie.
 - Le programme « **Sorties en folie** » n'est admissible à aucun « **Rabais famille** ».



REÇUS ET IMPÔTS

- Un reçu vous est transmis après votre paiement, soit par courriel ou par la poste, selon le mode d'inscription.
- Conservez tous vos reçus pour bénéficier des crédits auxquels vous êtes admissible. Pour les relevés 24, le parent et/ou tuteur responsable doit s'assurer d'indiquer son NAS et toutes les informations demandées au moment de l'inscription pour obtenir son relevé.

INSCRIPTION TARDIVE ET CHANGEMENT

- Des frais d'administration de **15 \$**, plus taxes, **par activité**, s'ajouteront au coût de l'inscription, et ce, **dès le 30 avril**. Certaines exceptions peuvent s'appliquer.
- Un changement à l'inscription d'une activité peut être apporté sans frais, si la demande est effectuée **avant le 19 avril** et si des places sont disponibles. Après ce délai, des frais de **15 \$**, plus taxes, **par activité**, s'appliquent.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- Si une activité est annulée par le **SLCVC**, le participant sera entièrement remboursé.
- Si un participant annule une activité **avant le 30 avril**, un remboursement est émis moins **15 \$**, plus taxes, de frais d'administration. Pour les sorties du programme « **Sorties en folie** », aucun remboursement n'est possible. Il est également impossible de céder son inscription à un autre participant.
- Si un participant annule une activité **après le 29 avril**, **aucun remboursement** ne sera émis.
- Si un participant annule une activité pour des raisons médicales, et ce, après son début, il dispose de **10 jours ouvrables** après sa dernière présence à l'activité pour déposer une demande de remboursement. S'il y a un remboursement, ce dernier sera émis au prorata des journées écoulées et des frais d'administration de **15 \$**, plus taxes, **par activité**, s'appliqueront. Si le participant ne se présente jamais à l'activité, le premier jour de celle-ci sera comptabilisé comme la dernière présence. Toute demande visant un remboursement pour raison médicale doit **obligatoirement** être accompagnée de l'original du certificat médical.
- Si un participant annule une activité en raison d'un déménagement, un remboursement est émis au prorata des semaines écoulées et des frais d'administration de **15 \$**, plus taxes, s'appliqueront. La demande de remboursement en cas de déménagement doit **obligatoirement** être accompagnée d'une preuve attestant du déménagement du participant pendant l'activité. La demande ne sera pas traitée **après le 5 juin**.
- Si le **SLCVC** annule l'inscription d'un participant à une activité pour des raisons disciplinaires, aucun remboursement ne sera possible.
- Le chandail inclus au forfait « **Camp de jour** » et « **Camp ADO** », n'est ni monnayable, ni remboursable, ni échangeable après l'achat.
- L'inscription d'un participant ne peut être transférée à une tierce partie, et ce, peu importe le motif de l'absence ou de l'abandon.
- Tout remboursement admissible sera effectué par le mode de paiement d'origine. Le cas échéant, le parent ou adulte responsable de l'inscription devra préalablement compléter le formulaire « **Demande de remboursement** » disponible au **sainte-marie.ca** ou aux bureaux du **SLCVC**.

- IMPORTANT - RELEVÉ 24

Des frais d'administration de **15 \$**, plus taxes, seront applicables si le **SLCVC** doit contacter le parent et/ou tuteur responsable pour mettre à jour le dossier de l'enfant et/ou si des modifications doivent y être apportées.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Le **SLCVC** se réserve le droit d'annuler une activité, de modifier l'horaire, le lieu et/ou de reclasser un participant. Il n'est pas tenu de remettre une activité annulée pour des raisons indépendantes de sa volonté.
- Le nombre d'inscriptions par activité est limité. Si le maximum est atteint, les participants pourront s'inscrire sur une liste d'attente. Si le minimum d'inscriptions requis est atteint, les personnes dont l'inscription est admissible seront contactées.
- Toute personne inscrite sous une fausse déclaration (identité, âge ou adresse) ou qui ne se conforme pas aux exigences spécifiques demandées lors de l'inscription est passible d'expulsion et ne pourra prétendre à aucun dédommagement ou remboursement.
- Toute personne ayant un dossier en souffrance avec l'un des services de la Ville de Sainte-Marie, incluant la bibliothèque Honorius-Provost, ne pourra s'inscrire à une activité offerte par le **SLCVC**.
- Toute personne ayant une facture avec un solde encore impayé **après le 5 juin** verra son inscription annulée, et ce, sans préavis, à moins d'une entente préalable.

Le contenu entier de la **Politique d'inscription et de remboursement** est disponible au **sainte-marie.ca**

Le terme « **Activité** » fait référence à un forfait hebdomadaire au « **Camp de jour** », « **Camp ADO** » ou « **Service de garde** » ainsi qu'aux sorties.

UTILISATION D'IMAGES

En s'inscrivant à une activité offerte par la Ville de Sainte-Marie, le participant, ou le répondant dans le cas d'un mineur, autorise l'utilisation par la Ville, à des fins municipales, de toute photographie sur laquelle pourrait apparaître le participant et dégage la Ville, ainsi que ses représentants, de toute responsabilité à cet égard.

Dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, l'emploi du masculin a été privilégié.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

- Camp de jour** Ville de Sainte-Marie
- Camp ADO** Ville de Sainte-Marie

COORDONNÉES

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC)

- ☎ **418 387-2301, poste 2607**
- ✉ info-loisir@sainte-marie.ca
- 📍 Ville de Sainte-Marie
- 🌐 sainte-marie.ca
- 📍 270, avenue Marguerite-Bourgeoys, Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3

Les bureaux sont situés à l'hôtel de ville.

HORAIRE

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Bibliothèque Honorius-Provost

- ☎ **418 387-2240**
- ✉ info-biblio@sainte-marie.ca
- 📍 Bibliothèque Honorius-Provost
- 📍 80, rue saint-Antoine, Sainte-Marie (Québec) G6E 4B8

Centre Castel

- ☎ **418 387-2362, poste 2700**
- ✉ receptioncastel@sainte-marie.ca
- 📍 Centre Castel de Sainte-Marie
- 📍 905, route Saint-Martin, Sainte-Marie (Québec) G6E 1E6

Centre récréatif

- ☎ **418 387-2301, poste 2761**
- ✉ info-loisir@sainte-marie.ca
- 📍 80, rue Saint-Antoine, Sainte-Marie (Québec) G6E 4B8

Galerie d'art de Sainte-Marie

- ☎ **418 386-2899**
- ✉ info-galerie@sainte-marie.ca
- 📍 Galerie d'art de Sainte-Marie
- 📍 47, rue notre-Dame Sud, route Saint-Martin, Sainte-Marie (Québec) G6E 4A1

École Maribel | Centre-ville

- 📍 62, rue Saint-Antoine, Sainte-Marie (Québec) G6E 4B8

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CAMP DE JOUR

CAMP ADO

INTÉGRATION PLUS

SERVICE DE GARDE

4 À 13
ANS

SITE OFFICIEL

Les programmes « **Camp de jour** », « **Camp ADO** », « **Intégration Plus** » et « **Service de garde** » se déroulent dans le secteur de **La Grande Place du centre-ville**. L'**École Maribel** est le site d'accueil officiel, alors que le **parc de l'OTJ**, ainsi que plusieurs infrastructures et commodités s'y trouvent à proximité :

- Bibliothèque Honorius-Provost
- Galerie d'art de Sainte-Marie
- Jeux d'eau
- Modules de jeux, incluant une tyrolienne
- Piscine extérieure chauffée
- Piste cyclable
- Terrain de balle-molle
- Terrain de pickleball et tennis
- Et plus encore !

PISCINE

Quotidiennement, les enfants bénéficient de périodes de baignade sécuritaires, à la piscine extérieure du **parc de l'OTJ**, en plus de profiter des jeux d'eau.



PLANITOU

Un outil de travail polyvalent qui permet de gérer les arrivées et départs des enfants, de façon interactive, en plus de faciliter la communication entre l'animateur et le parent ou l'adulte responsable.

BRIGADIER

Pour accroître la sécurité des déplacements et les faciliter, un brigadier sera posté tous les jours sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys, au coin du boulevard Laroche, entre 8 h 45 et 9 h 10 et entre 16 h et 16 h 15.



TARIFICATION, RABAIS ET REMBOURSEMENT

Pour toutes les informations détaillées, consultez la section « **Inscription** » aux pages 2 et 3.



DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET CAPACITÉ D'ACCUEIL



Le **29 avril** est la date limite d'inscription. Néanmoins, il est possible que toutes les places soient comblées avant cette date. Le principe du « **premier arrivé, premier servi** » s'applique donc. Il sera possible de laisser son nom sur une liste d'attente. Une personne sera contactée seulement si une place se libère.



RATIO

Le **SLCVC** respecte les ratios de l'Association des camps du Québec (**ACQ**).

PROGRAMME « SORTIES EN FOLIE »

Le coût de chaque sortie est en surplus. Si un participant ne prend pas part à la sortie hebdomadaire, le service d'animation régulier est maintenu. Pour les détails du programme « **Sorties en folie** », consultez la page 9.

CAMP DE JOUR MUNICIPAL CONFORME

La Ville de Sainte-Marie est l'une des 173 municipalités qui détiennent le sceau de conformité aux exigences du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux. Cette accréditation, qui est renouvelée annuellement depuis 2016, comporte 50 balises qui définissent les meilleures pratiques à adopter. Seules les municipalités adhérentes au cadre et évaluées par un représentant de l'**ACQ** peuvent être reconnues conformes et afficher ce logo.



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2025

TREMPLIN SANTÉ

Un environnement stimulant et ponctué de défis attend les enfants afin qu'ils puissent acquérir de la confiance et de l'autonomie.

Fondation
Laurent
Duvernay-
Tardif



TREMPLIN
SANTÉ

pour la réussite éducative
des jeunes toute l'année

CAMP DE JOUR

DU PLAISIR ET DES SOUVENIRS POUR LA VIE !

CLIENTÈLE

Le programme « **Camp de jour** » est offert aux jeunes de 4 à 10 ans. Pour la clientèle 4 ans, seuls les enfants ayant atteint l'âge au **30 septembre 2024** peuvent être admis.

HORAIRE ET SITE

Chaque journée débute à 9 h pour se terminer à 16 h.

Le site principal où se déroulent les activités en journée, notamment en cas de mauvais temps, est l'**École Maribel**, située au centre-ville, à côté de la Bibliothèque Honorius-Provost.

- IMPORTANT -

- Les dîners se prennent sur place.
- Les départs devancés, soit avant 15 h 45, devront être motivés (rendez-vous médical, dentiste, etc.).

INSCRIPTION ET TARIFICATION

Forfait « **À la semaine** » valide pour 5 jours consécutifs, soit du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, à l'exception de la semaine 1*.

Coût \$: 73 \$

Coût \$\$: 88 \$

Coût valide pour une semaine sélectionnée parmi les semaines 1 à 7.

* La semaine 1 est offerte en forfait « **Spécial** ».

CHANDAIL

L'inscription à un forfait inclut le chandail officiel du « **Camp de jour** ». Un seul chandail par enfant est remis, peu importe le nombre de semaines auxquelles il est inscrit. L'achat d'un chandail additionnel peut se faire au coût de **15 \$, avant le 30 avril**.



CALENDRIER

Le programme « **Camp de jour** » est offert pendant 8 semaines, soit du **25 juin au 15 août** inclusivement. La 1^{ère} semaine est offerte en forfait « **Spécial** », alors que la 8^{ème} semaine est offerte en formule « **Tout inclus** ».

SEMAINE	CALENDRIER	THÉMATIQUE
1	25 au 27 juin Forfait « Spécial »	« MAGIC-CIRQUE »
2	30 juin au 4 juillet	« H₂O »
3	7 au 11 juillet	« LA TÊTE DANS LES ÉTOILES »
4	14 au 18 juillet	« E = mc² »
5	21 au 25 juillet	« MISSION POSSIBLE »
6	28 juillet au 1 ^{er} août	« IL ÉTAIT UNE FOIS »
7	4 au 8 août	« SURVIVOR »
8	11 au 15 août Forfait « Tout inclus »	« HI-HA ! »

DÉTAILS DES THÉMATIQUES EN PAGES 6 ET 7



- À NE PAS MANQUER ! -

RENCONTRE « INFO-PARENTS »

Jeudi 27 mars
19 h
Centre Castel

Pour **TOUT** savoir !

SOIRÉE « INTRO CDJ »

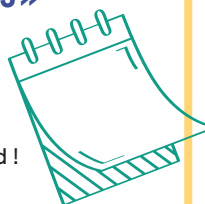
Mercredi 11 juin
17 h à 20 h
Centre Castel

ESSENTIELLE pour démarrer l'été du bon pied !

Au programme :

- Rencontre avec l'animateur
- Prise de photo
- Mise à jour ou création du dossier de l'enfant sur l'application « **Planitou** »
- Remise des chandails
- Retour de votre formulaire « **Reconnaissance des règlements** »
- Test de nage*.

* Le test de nage se déroule à la **PBV** jusqu'à 19 h 15 maximum. Il n'est pas à refaire si votre enfant l'a déjà réussi en 2024.



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 21 juin
15 h à 17 h
Écoles Maribel | Centre-ville

IDÉALE pour les nouveaux campeurs !

Visitez les lieux et posez vos questions.

Le moment parfait pour permettre à votre enfant de se familiariser avec son environnement estival.

GALA 2.0

Mardi 12 août
16 h
Place de la Seigneurie

Une soirée mémorable pour terminer en beauté un été inoubliable. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Une invitation officielle sera acheminée à tous les participants en juillet.



À GAGNER :
Un certificat-cadeau d'une valeur de **73 \$**, applicable à l'achat d'un forfait hebdomadaire pour la saison 2025.



NOUVEAU !

CHAQUE SEMAINE,
UNE THÉMATIQUE ENLEVANTE
VOUS PLONGERA DANS
UNE AVENTURE PALPITANTE !

DÉCOUVREZ À LA PAGE 9 LES DESTINATIONS
DU PROGRAMME « SORTIES EN FOLIE »

SEMAINE
1

25 au 27 juin

« SPÉCIAL »

« MAGIC-CIRQUE »

Place au spectacle ! Entre acrobaties
et numéros étonnants, préparez-vous
à une semaine complètement magique !

Le forfait « Spécial » comprend :

- Une journée thématique
« Artistes de cirque »
- Une sortie au Miller Zoo

Coût \$: 73 \$

Coût \$\$: 88 \$



MAQUILLAGES

BARBES À PAPA

JONGLERIE

SEMAINE
2

30 juin au 4 juillet

« H₂O »

Plongez la tête la première dans
la semaine H₂O et « eau »-sez le
plaisir sous toutes ses formes !



BUBBLE PARTY

JOURNÉE HAWAÏENNE

SABLES MAGIQUES

ATELIER DE COQUILLAGE

SEMAINE
3

7 au 11 juillet

« LA TÊTE
DANS LES
ÉTOILES »

« Allô Houston, ici le Camp de jour ! »
Direction l'espace pour un voyage
intergalactique unique !



DISCO DES ÉTOILES

JOURNÉE FLUO

FRESQUE DE L'ESPACE

CONFECTION D'UNE MINI-FUSÉE

SEMAINE
4

14 au 18 juillet

« E = mc² »

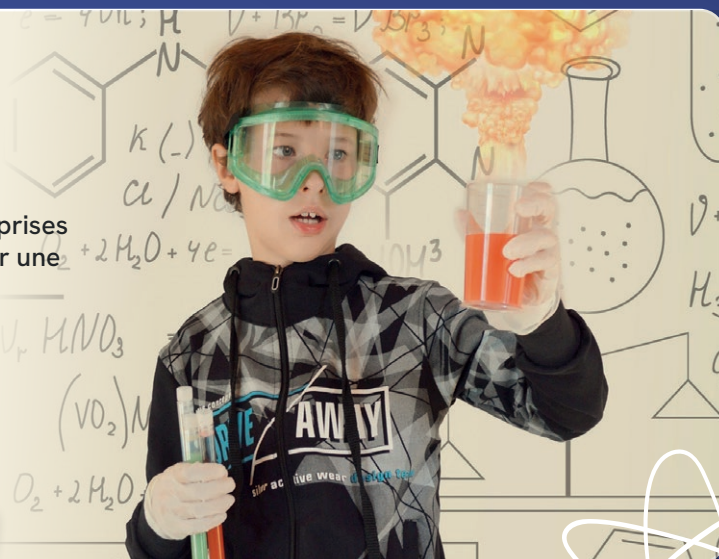
Expériences, découvertes et surprises
scientifiques vous attendent pour une
semaine pleine de génie !

PARCOURS DE GÉNIE

ROBOTIQUE

LAMPES À LAVE

DESSINS FLUORESCENTS



SEMAINE
5

21 au 25 juillet

« MISSION POSSIBLE »

Transformez-vous en agent secret et participez aux activités pour rendre cette mission... « POSSIBLE ».



LES JEUX AU CINÉMA

JOURNÉE « GRANDE MISSION »

DESSINEZ VOS PERSONNAGES DE JEUX VIDÉO

ÉPREUVES SPORTIVES

SEMAINE
6

28 juillet au 1er août

« IL ÉTAIT UNE FOIS... »

Vivez la féerie des légendes de princesses et chevaliers et partez à la conquête d'une autre époque.



DÉJEUNER ROYAL

JOURNÉE COSTUMÉE

POTIONS MAGIQUES

CONFECTION DE VITRAUX



SEMAINE
7

4 au 8 août

« SURVIVOR »

Vos meilleurs alliés pour survivre : la nature, l'aventure et un grand bol de plaisir... à l'état pur !

JOURNÉE D'AVENTURIER

PEINTURE SUR PIERRE

EXPLORATION EN FORÊT

ATELIER PLANTES



SEMAINE
8

11 au 15 août

Centre Caztel

« TOUT INCLUS »

« HI-HA ! »

En selle pour une semaine d'aventures dignes du Far-West !

Le forfait « **Tout inclus** » comprend une sortie à la Ferme Marichel et le service de garde.

Coût \$: 150 \$

Coût \$\$: 180 \$

Note : Aucune déduction n'est applicable si le « **Service de garde** » n'est pas utilisé.

RUÉE VERS L'OR

GUERRE D'EAU

JOURNÉE COWBOY

MAINS DE CACTUS



SERVICE DE GARDE

POUR DÉMARRER OU TERMINER LA JOURNÉE EN BEAUTÉ... QUOI DE MIEUX QUE DE PROLONGER SON PLAISIR EN BONNE COMPAGNIE !

CLIENTÈLE

Le « **Service de garde** » est offert exclusivement aux jeunes de 4 à 13 ans participant aux programmes « **Camp de jour** », « **Camp ADO** » et « **Intégration Plus** ».

HORAIRE ET SITE

Du lundi au vendredi de 6 h 45 à 9 h (AM) et de 16 h à 18 h (PM) au **Centre récréatif**.

- IMPORTANT -

Le « **Service de garde** » n'accueille aucun participant avant 6 h 45.



INSCRIPTION ET TARIFICATION

« Semaine 1 »

- AM : 3 périodes de 2,25 heures
- PM : 3 périodes de 2 heures

Coût \$: 34 \$ Coût \$\$: 41 \$

« À la semaine »

- Forfait valide pour 10 périodes d'une durée de 5 jours consécutifs incluant :
- AM : 5 périodes de 2,25 heures
 - PM : 5 périodes de 2 heures

Coût \$: 56 \$ Coût \$\$: 67 \$

Coût valide pour une semaine sélectionnée parmi les semaines 2 à 7.

« À la carte »

Le forfait inclut 10 périodes de 2,25 h ou 2 h.

La carte est valide **du 25 juin au 8 août** inclusivement.

Une carte est :

- non monnayable
- non échangeable
- non transférable à une tierce personne
- non transférable à une autre année pour le même programme
- non transférable à un autre programme ou activité peu importe l'année

Coût \$: 77 \$ Coût \$\$: 92 \$

« Dépannage »

Les enfants qui ne sont pas inscrits au programme « **Service de garde** » peuvent l'utiliser moyennant des frais qui doivent être réglés sur place, le jour même. Si vous arrivez après 16 h 10, votre enfant sera reconduit au « **Service de garde** ». Vous serez alors dans l'**obligation** de défrayer les frais d'une période complète de « **dépannage** ».

Coût \$: 14 \$

« Frais de retard »

Dès 18 h, pour **chaque 15 minutes** de retard, des frais sont exigés et doivent être acquittés le soir même.

Coût \$: 8 \$

Si votre enfant utilise le forfait « **Dépannage** », ces frais s'appliquent également en cas de retard.



UN PROGRAMME SPÉCIALISÉ POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN !

Un programme d'animation destiné aux jeunes de 4 à 13 ans vivant avec une condition particulière (déficience motrice, auditive, visuelle ou intellectuelle). Celui-ci favorise l'intégration des enfants aux activités des programmes « **Camp de jour** » et « **Camp ADO** », tout en bénéficiant d'un encadrement personnalisé, adapté à leur condition.

Il importe de spécifier que ce programme n'est pas un service spécialisé, mais bien un service d'intégration et d'inclusion aux programmes « **Camp de jour** » et « **Camp ADO** ».

Certaines conditions s'appliquent. Pour bénéficier de ce programme, informez-vous auprès du SLCVC.



LAVE-AUTO CDJ

Samedi 24 mai
10 h à 16 h

Deux sites pour vous accueillir :

- Hôtel de ville de Sainte-Marie - 270, avenue Marguerite-Bourgeoys
- Édifice du Service des travaux publics - 484, boul. Lamontagne (près de la route Carter)

Au profit du fonds d'aide des programmes « **Camp de jour** » et « **Camp ADO** ».

CONTRIBUEZ POUR LA BONNE CAUSE !



INTÉGRATION PLUS

SORTIES EN FOLIE

DU PLAISIR ET DES SOUVENIRS POUR LA VIE !

CLIENTÈLE ET INSCRIPTION

- Seuls les participants inscrits aux programmes « **Camp de jour** », et « **Intégration Plus** » ont accès aux sorties, selon les places disponibles.
- Le principe du « **premier arrivé, premier servi** » s'applique.

HORAIRE ET SITE

- Les sorties se déroulent les mercredis.
- Le départ et le retour de chacune d'elles sont prévus au débarcadère, situé sur le boulevard Larochelle.
- Les heures de départ et de retour peuvent varier selon la destination. Pour connaître les détails, consultez les fiches d'information disponibles au sainte-marie.ca.

TARIFICATION

- Les coûts incluent l'admission au site et le transport aller-retour.
- Il est impossible de participer à une sortie en déduisant les frais de transport.

MAUVAIS TEMPS

- En cas de mauvaise température, la sortie sera reportée.
- Le cas échéant, les participants seront informés dans les meilleurs délais.

FICHE D'INFORMATION

- Pour chacune des sorties, une fiche d'information est disponible au sainte-marie.ca.



SEMAINE
2

2 JUILLET

ÉCO-PARC DES ETCHEMINS

Coût : \$: 28 \$ \$\$: 34 \$



SEMAINE
3

9 JUILLET

VILLAGE VACANCES VALCARTIER

Coût : \$: 43 \$ \$\$: 52 \$



SEMAINE
4

16 JUILLET

BUNKER DE LA SCIENCE ET QUAI PAQUET

Coût : \$: 36 \$ \$\$: 44 \$



SEMAINE
5

23 JUILLET

RÊCRÉOFUN

Coût : \$: 28 \$ \$\$: 34 \$



SEMAINE
6

30 JUILLET

LA VALLÉE SECRÈTE

Coût : \$: 28 \$ \$\$: 34 \$



SEMAINE
7

6 AOÛT

VILLAGE AVENTURIA

Coût : \$: 26 \$ \$\$: 32 \$



CAMP ADO

UN PROGRAMME « TRIPPANT » !

CLIENTÈLE

Le programme « **Camp ADO** » est offert aux jeunes de 10 à 13 ans. Pour la clientèle 10 ans, seuls les enfants ayant atteint l'âge au **30 septembre 2024** peuvent être admis.

Les programmes « **Intégration Plus** » et « **Service de garde** » sont aussi offerts aux participants du programme « **Camp ADO** ». Pour plus d'informations, consultez la **page 8**.

HORAIRE ET SITE

Chaque journée débute à 9 h pour se terminer à 16 h.

Le site principal où se déroulent les activités en journée, notamment en cas de mauvais temps, est l'**École Maribel**, située au centre-ville, à côté de la Bibliothèque Honorius-Provost.

SORTIE

- Pour les participants inscrits à un forfait « **À la semaine** » du « **Camp ADO** », la sortie hebdomadaire est déjà incluse au coût.
- Les sorties se déroulent les mercredis.

INSCRIPTION ET TARIFICATION



FORFAIT « SPÉCIAL »

Forfait valide pour la semaine **1**, du 25 au 27 juin.

- Une journée thématique « **Artistes de cirque** ».
- Une sortie au Miller Zoo.
- Une sortie au Méga Parc.

Coût \$: 115 \$ Coût \$\$: 138 \$

« À LA SEMAINE »

Forfait valide pour 4 jours consécutifs, soit du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h, incluant la sortie, pour les semaines **2** à **7**.

Coût \$: 115 \$ Coût \$\$: 138 \$

« LE VENDREDI CDJ »

Forfait valide pour la journée du vendredi, de 9 h à 16 h.

Coût \$: 18 \$ Coût \$\$: 22 \$

CHANDAIL

L'inscription à un forfait inclut le chandail officiel du « **Camp ADO** ». Un seul chandail par enfant est remis, peu importe le nombre de semaines auxquelles il est inscrit. Il est possible d'acheter un chandail additionnel au coût de **15 \$**, **avant le 30 avril**.

CALENDRIER

Le programme « **Camp ADO** » est offert pendant 7 semaines, soit du 25 juin au 8 août inclusivement. Une 8^e semaine est offerte en forfait « **Tout inclus** ». Pour plus de détails sur ce forfait, consultez la **page 7**.

SEMAINE
2

2 JUILLET

**ÉCO-PARC DES
ETCHEMINS**



SEMAINE
3

9 JUILLET

**VILLAGE
VACANCES
VALCARTIER**



SEMAINE
4

16 JUILLET

**CAMPING
BASE DE PLEIN
AIR VALLÉE-
JONCTION**



SEMAINE
5

23 JUILLET

**LASER TAG
BAIGNADE PEPS**



SEMAINE
6

30 JUILLET

**PARC
DUCHESNAY**

Labyrinthe enchanté
et accrobranche



SEMAINE
7

6 AOÛT

**MATCH DES
CAPITALES
DE QUÉBEC**



- À NE PAS MANQUER ! -

RENCONTRE « INFO-PARENTS »

**Jeudi 27 mars
19 h
Centre Caztel**

Pour **TOUT** savoir !

À GAGNER :

Un certificat-cadeau d'une valeur de **73 \$**, applicable à l'achat d'un forfait hebdomadaire pour la saison 2025.

5 À 7 : PLANIFICATION ESTIVALE

**Mercredi 11 juin
17 h à 19 h
Centre Caztel**

Exclusif aux participants inscrits au programme « **Camp ADO** »

AU PROGRAMME :

- Rencontre avec l'animateur
- Planification des activités de l'été
- Remise du chandail officiel du « **Camp ADO** »

AMBIANCE RELAXE :

Breuvages et petites bouchées à grignoter !
ESSENTIELLE pour démarrer l'été du bon pied !

GALA 2.0

**Mardi 12 août
16 h
Place de la Seigneurie**

Une soirée mémorable pour terminer en beauté un été inoubliable. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Une invitation officielle sera acheminée à tous les participants en juillet.



À SURVEILLER

LE CLUB DE LECTURE LE PLUS EN DEMANDE EST DE RETOUR !

CLUB DE LECTURE CROCK-LIVRES 2025

3 À 12
ANS

Les activités débutent le mercredi 25 juin.

Inscrivez votre enfant dès le 7 avril au sainte-marie.ca.

Coût \$: 9 \$ Coût \$\$: 12 \$

PLACES LIMITÉES

Notes :

- Programme offert seulement aux membres de la bibliothèque Honorius-Provost
- Aucun remboursement possible

BIBLIOTHÈQUE HONORIUS-PROVOST

HORAIRE RÉGULIER

En vigueur jusqu'au 23 juin

Mardi, mercredi et jeudi
8 h 30 à 20 h

Vendredi
12 h à 18 h 30

Samedi et dimanche
13 h à 16 h

HORAIRE ESTIVAL

En vigueur du 24 juin
au 30 août

Mardi, mercredi et jeudi
8 h 30 à 20 h

Vendredi
12 h à 18 h 30

PROGRAMMATION PRIMEUR

« **DANS 3,2,1... C'EST L'ÉTÉ** »
EN LIGNE LE VENDREDI 16 MAI

PROGRAMMATION

« **PLAISIR-LOISIR !** »
ÉTÉ 2025
DISTRIBUTION SEMAINE
DU 9 JUIN



Présenté par **maxi**
fier partenaire de l'action
bénévole mariveraine !

VOUS FAITES LA DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES GENS
EN CONSACRANT VOTRE TEMPS AUPRÈS D'ORGANISMES
RECONNUS PAR LA VILLE DE SAINT-MARIE... ?

Vous êtes un « BÉNÉLOVE » !

Sachez qu'en vous impliquant au moins trois heures par mois au sein
d'un organisme mariverain reconnu dans le cadre de la **Politique de
reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes**,
vous devenez éligible au tirage d'un prix mensuel d'une valeur de **150 \$**.

Deux grands gagnants se mériteront un prix de **625 \$** d'épicerie.

Ceux-ci seront couronnés lors du « **4 à 7 des organismes** »
au mois de décembre 2025.



Daniel Thivierge
Décembre 2024



Claudine Fortin
Janvier 2025



Jean-Yves Roy
Février 2025



LE GOIN DES PARTENAIRES

ASSOCIATION SOCCER NOUVELLE-BEAUCE

Les inscriptions pour la saison d'été sont officiellement ouvertes!

L'été s'annonce exceptionnel avec de nombreuses nouveautés:
un nouveau site web, un nouvel uniforme de match et la nomination d'un nouveau directeur!

Joueurs de soccer de tout âge

Coût: entre 125 \$ et 295 \$ selon l'âge du joueur

Information et inscription:

☎ 418-209-8951

✉ info@soccernouvellebeauce.ca

Facebook Association de Soccer de la Nouvelle Beauce

🌐 soccernouvellebeauce.ca



« NOUS SOMMES LÉGION! »

Baseball

INITIATION
9U À 21U

Joueurs nés
2004 à 2021



Inscriptions et informations : abbn.ca



festival
Sportif
de Ste-Marie Desjardins
19^e ÉDITION

12 AU 15 JUIN 2025

VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR CONNAÎTRE LA

**PROGRAMMATION
2025**

INSCRIVEZ-VOUS À VOTRE SPORT PRÉFÉRÉ
DÈS MAINTENANT !



FESTIVAL-SPORTIF.COM |

